



NOUVELLES DU PETIT-SACONNEX N°8

Main basse sur la Ville à la Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS)	p.1
Bonnes nouvelles pour le Petit-Saconnex : la piétonnisation de la place et la rénovation de l'ancienne bibliothèque	p.2
Cité de la Musique / Villa des Feuillantines	p.3
Création d'une Zone d'Expérimentation de Croissance Qualitative (ZECQ)	p.4
Les relations de l'AHPTSH avec les institutions internationales et le Chalet de la FICR	p.4
La « Ferme Marti »	p.5
La vente du Café du Commerce	p.5
La transformation de la station d'essence de l'avenue de Budé	p.6
Des parasols, des éléments de festivités, un kiosque permanent sur la place du Petit-Saconnex	p.6
Début du cycle des Mythes grecs	p.7
Le tram de la route de Ferney, beaucoup de retard mais une lueur d'espoir... à l'horizon 2024	p.7
Relancer d'urgence l'extension du Léman Express sur la rive droite pour réduire les nuisances du trafic et contribuer à lutter contre le réchauffement climatique	p.8
Une révision des PLQ, une initiative louable M. Antonio Hodgers pour autant qu'elle soit suivie d'effets	p.8
La pétition sur le rayonnement du bruit	p.9
Invitation des communautés étrangères à participer à la vie du Petit-Saconnex	p.9
Nomination d'un nouveau directeur général à la MRPS	p.10
Le retour de la Scène Vagabonde au Parc Trembley	p.10
Au revoir Johan Wacquez	p.11
Rappel des cotisations 2021	p.12
Lettre ouverte de l'AHPTSG au Conseil d'Etat	p.13





Main Basse sur la Ville à la Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS)

Rod Steiger s'était illustré dans l'histoire du septième art, au milieu des « trente glorieuses », en campant un promoteur véreux qui transformait des terres agricoles en terres constructibles. Le scénario se déroulait à Naples dans les années 60 et devait aboutir à la création d'une Commission d'enquête par les autorités municipales napolitaines. Cette fiction - qui souleva alors l'indignation - relève du fait divers si on la compare aux compromissions qui ternissent aujourd'hui, avec l'affaire de l'opération immobilière « Côté-Parc », l'image de Genève sous l'impulsion des partisans d'une croissance désormais mortifère. Prêts à tout, nos promoteurs affichent, sans honte, une impudeur qui frise des sommets lorsqu'ils titrent sans vergogne « Bien joué » au sujet d'une opération immobilière, gérée dans le plus grand secret, avec la complicité de l'Etat, afin de bloquer un éventuel agrandissement de la Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS) au profit d'appartements de luxe et d'un appart'hôtel quatre étoiles censé répondre (sic) aux attentes des familles des résidents de cette maison de retraite. Et l'on peut sans exagérer imaginer, en « off », leur égrillarde satisfaction. Les propos de M. Mauro Poggia, ministre de la santé et de l'ordre de la République sont empreints d'un égal cynisme lorsqu'il vient au secours de ces promoteurs en affirmant qu'il n'a « jamais vu à Genève un beau projet qui ne suscite immédiatement des critiques. C'est ainsi. On hurle d'abord, et on applaudit ensuite. » Alors que sa gestion modérée de la pandémie avait suscité la plus large adhésion, comment comprendre une réaction aussi brutale de la part de notre Conseiller d'Etat. Se serait-il laissé gagner par les visions autocratiques de l'urbanisme stalinien ou mussolinien ?

Rappelons les faits comme ils nous ont été rapportés par l'ancien directeur de la MRPS : « nous n'avons pas pu partager le développement de ce projet avec les résidents et les voisins ainsi qu'avec les acteurs de la vie associative au Petit-Saconnex car nous étions soumis à une clause de confidentialité de la part des promoteurs. » Ainsi avec la complicité des instances étatiques compétentes, pour le moins deux Conseillers d'Etat, M. Antonio Hodgers et M. Mauro Poggia, les promoteurs ont manœuvré avec le soutien de la présidente de la Commission administrative de la MRPS et son ancien directeur pour occulter ce projet qui voit la destruction d'un des parcs auquel les résidents étaient très attachés pour une opération de densification purement spéculative. Seule compensation pour les résidents qui n'ont pas été informés, même ceux qui viennent d'entrer à la MRPS et vont devoir endurer l'enfer d'un gigantesque chantier jusqu'à la fin de leur existence, une manne d'un million de francs par année pour assurer l'entretien des bâtiments de la MRPS, une tâche pourtant régaliennne. Résultat de cette « omerta » dénoncée dans le fameux film de Francesco Rosi, dès le lendemain de l'octroi de l'autorisation à la suite de la parution de la demande d'autorisation à la FAO qu'évidemment, les résidents n'ont pas pu lire et qui a échappé à l'attention des habitants du Petit-Saconnex qui ne pouvaient imaginer une telle impudence des promoteurs, une soixantaine d'arbres anciens ont été abattus pour mettre les habitants, les résidents devant un fait accompli. Et dans la presse, le lendemain, on pouvait voir l'image jaunie d'un triste couple, Mme Floriane Ermacora, la présidente de la Commission administrative et M. Philippe Cassegrain, l'ancien directeur, droits dans leurs bottes, ne semblant même pas saisir l'énormité de leur forfanterie.





A la demande d'un nombre impressionnant d'habitants du Petit-Saconnex, de résidents de la MRPS et de leurs parents, l'AHPTSG a dès lors écrit au Conseil d'Etat une lettre ouverte (voir en annexe) qui exige des explications et demande une suspension des travaux jusqu'à ce que tous les éléments de la procédure qui a permis cette arnaque soient éclaircis. L'AHPTSG estime en outre qu'une Commission d'enquête doit être mise en place pour examiner si des sanctions doivent être prises contre tous les acteurs qui ont accepté de se soumettre à cette loi du silence afin que de pareils forfaits ne puissent se répéter. L'AHPTSG qui ne cesse de réclamer une plus grande transparence et une participation effective des habitants concernés dans les projets d'urbanisation considère en effet que l'opération « Côté-Parc » relève du déni démocratique et d'une



atteinte au principe constitutionnel de la concertation en matière d'aménagement qui sont à la base de notre vie démocratique. Elle exprime enfin le souhait que le Grand Conseil intervienne dans les réglementations qui déterminent le fonctionnement des Commissions administrative pour interdire que des clauses de confidentialité puissent être imposées, voire même suggérées, aux représentants des organisations politiques qui siègent dans ces Commissions et pour empêcher que ces derniers y souscrivent.

Bonnes nouvelles pour le Petit-Saconnex : la piétonnisation de la place et la rénovation de l'ancienne bibliothèque, l'actuelle Maison du cordonnier

L'inauguration de la nouvelle place du Petit-Saconnex et du marché hebdomadaire qui est intervenue à l'occasion des journées du « Petit-Saconnex en fête » dans le cadre de la « Ville est à vous » a non seulement permis aux Petits-Saconnésiens de rencontrer le lundi 21 juillet deux de leurs nouvelles magistrates, Mme Frédérique Perler et Mme Marie Barbey-Chappuis, mais elle fut l'occasion d'une double annonce très attendue des habitants du Petit-Saconnex et évidemment de l'AHPTSG.

Mme Frédérique Perler a en effet annoncé lors de son allocution sa ferme intention de piétonniser la place du Petit-Saconnex, d'en interdire le stationnement et de la végétaliser. Cette décision s'inscrit dans les plans de la Ville pour améliorer la qualité de vie des Genevois et pour réduire les nuisances dues au trafic. Cette vieille requête de l'AHPTSG se voit ainsi confirmée.

Le Petit-Saconnex pourra enfin disposer d'un espace de rencontres et d'échanges digne de ce nom. Il apparaissait en effet incongru d'inaugurer une nouvelle place à Genève en 2021 en la laissant encombrées de véhicules avec des bancs publics à quelques centimètres des flux de circulation. L'AHPTSG se réjouit de cette annonce et veillera à ce que les mesures annoncées soient très rapidement mises en œuvre. Cela nécessitera de repenser le stationnement à proximité directe de la place, notamment sur la rue de Moillebeau et sur le chemin Adolphe Pasteur, voire en liaison avec d'autres zones privées de



stationnement avec des restrictions de durée du stationnement (dépose minutes / Kiss and ride). Un tel système de stationnement est indispensable pour assurer l'activité économique des commerces sur la place du Petit-Saconnex. Dans le même esprit et en concertation avec la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge (FICR), L'AHPTSG souhaite que des discussions s'engagent pour examiner comment permettre l'accès du bas du Parc de la FICR aux habitants du Petit-Saconnex. Cette ouverture pourrait également faciliter la liaison entre la place du Petit-Saconnex et le Parc de Budé avec le parc des Crêts et le Parc de la Maison de retraite du Petit-Saconnex. Et, cerise sur le gâteau, une telle initiative permettrait aussi de redonner vie au « chalet » de la FICR, proche de l'entrée de son parc.

Le seconde annonce très attendue fut la confirmation d'une promesse, faite en août 2020, par Mme Frédérique Perler d'engager, cette année encore, les crédits nécessaires à la rénovation de l'ancienne bibliothèque, l'actuelle maison du cordonnier qui, si rien n'est rapidement entrepris, risque l'écroulement, en particulier après les intempéries de ce début d'été en raison de ruissellement dans le toit de la demeure. Rappelons que l'AHPTSG souhaite installer dans cette ancienne demeure, en-dessus des locaux affectés au cordonnier, un espace d'information sur l'histoire du Petit-Saconnex.

Cité de la Musique / Villa des Feuillantines

La population de la Ville de Genève s'est clairement exprimée de 13 juin contre le projet de Cité de la Musique qui lui était soumis. Il importe évidemment qu'en démocratie cet avis soit entendu et respecté. Cette décision du souverain vient confirmer la position prise par l'AHPTSG qui avait, à maintes reprises, demandé des modifications au projet initial sans être entendue des autorités et tout particulièrement du Conseil d'Etat. L'AHPTSG avait pourtant accueilli favorablement l'idée de créer, dans cet espace, des bâtiments pour y établir la HEM et pour la réalisation d'une nouvelle salle philharmonique.

Aujourd'hui, notre Association souhaite que nos propositions soient prises en compte. Dans ce contexte, elle se réjouit des discussions en cours, notamment au niveau de l'Exécutif de la Ville, à l'initiative de M. Alfonso Gomez, qui semble opter, unanimement, pour une rénovation de la Villa des Feuillantines avec la conservation du patrimoine végétal qui l'entoure et le transfert du projet au sud de la place des Nations qui a justement pour vocation le développement d'activités de formation. Elle ne peut en ce sens que saluer la motion adressée au Conseil d'Etat par un député indépendant, M. Guy Mettan, en espérant que cette motion sera débattue dès la rentrée politique. L'AHPTSG se réjouit aussi dans cette perspective des réflexions en cours au sein de la Fondation Wilsdorf visant à mieux intégrer, dans les projets d'aménagement qu'elle soutient, la dimension écologique pour contribuer à une transition écologique qui se révèle plus que jamais comme une incontournable nécessité. En ce sens, les discussions qui ont accompagné la campagne sur la Cité de la Musique peuvent être considérées a posteriori comme salutaires et une chance pour que notre « République urbaine » s'écarte d'un type de développement qui n'est simplement plus tolérable.



Création d'une Zone d'Expérimentation de Croissance Qualitative (ZECQ)

Le Petit-Saconnex et, de facto, notre Association, se sont trouvés, ces dernières années, malgré eux, au cœur du débat politique sur toute une série de dossiers d'aménagement qui ont affecté le Petit-Saconnex. Cet engagement qui n'est pas au cœur de nos préoccupations, même s'il constitue l'un des sept pôles de nos activités, fut très contraignant en termes d'investissement, de participation à des rencontres, de prises de position, de réflexions, etc.). Il a contribué à nous ouvrir à d'autres acteurs locaux (issus du monde politique, institutionnel, académique, économique, etc.) et a permis de nous forger une idée sur le rôle d'une association locale principalement axée sur des questions sociales, culturelles et sur la défense de notre qualité de vie. Il nous a aussi amenés à suivre les engagements d'autres associations locales confrontées aux mêmes interrogations à Genève, en Suisse, en Europe et dans d'autres régions du monde. C'est dans ce contexte que nous avons développé une réflexion qui nous amène aujourd'hui à proposer aux responsables politiques locaux de réfléchir à la possibilité de créer des « Zones d'Expérimentation de Croissance Qualitative » (ZECQ) susceptibles de servir de laboratoire pour faciliter une transition écologique qui réponde aux exigences de la vie quotidienne d'un espace urbain bien défini en prenant en compte les attentes de tous les acteurs qui la composent. L'AHPTSG considère dans cette perspective que l'ancienne commune du Petit-Saconnex pourrait constituer une telle zone et permettrait de tirer des enseignements sur les moyens à mettre en œuvre pour contribuer à cette transition vers le monde de demain.

Les relations de l'AHPTSG avec les institutions internationales et le Chalet de la FICR

L'AHPTSG, dans le but de consolider ses relations avec les acteurs économiques et institutionnels qui contribuent au développement de notre espace urbain et qui le façonne, a pris langue avec plusieurs institutions internationales actives sur notre territoire. Ce faisant, elle a trouvé auprès de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge (FICR) un interlocuteur particulièrement désireux d'améliorer ses relations avec son « voisinage » et disposé à consolider ses relations avec son environnement local et les habitants du quartier dans lequel la FICR déploie ses activités. Cet engagement mérite d'être souligné car les institutions internationales tendent plutôt à privilégier leur autonomie. Du côté de l'AHPTSG, cette disponibilité à l'ouverture fut très bien accueillie d'autant que le « monde international » est une composante déterminante de la vie du Petit-Saconnex et qu'une quête de croissance qualitative au Petit-Saconnex passe nécessairement par la meilleure intégration possible de toutes ses composantes dont, évidemment, tous les étrangers qui vivent au Petit-Saconnex. Ainsi, au terme de plusieurs années de discussions, l'AHPTSG et la FICR se sont entendues sur la possibilité de mettre à la disposition de l'Association des Habitants du Petit-Saconnex-Genève le « chalet » situé à l'entrée du Parc de la FICR. C'est ainsi que le « chalet » s'est mué durant les trente jours du « Petit-Saconnex en fête » en centre de gestion de toutes nos animations sur la place du Petit-Saconnex. C'est dans ce contexte aussi que nous avons pu développer notre « festival estival de cinéma à la belle étoile » dans le Parc de la FICR, devant le « Chalet » et c'est également dans



la cadre de cette collaboration que la FICR est devenue le premier partenaire international du « Petit-Saconnex en fête » et de la « Ville est à vous ».

L'AHPTSG souhaite développer ses relations avec d'autres acteurs internationaux (missions étrangères, organisations internationales, ONG, fondations internationales, etc.) et va entreprendre toute une série de démarches en ce sens. Ainsi le « Petit-Sac » méritera son titre de « Village global ».

La « Ferme Marti »

Désormais, faute de volonté politique pour faire de la « ferme Marti » un espace ouvert à la communauté locale et répondre à l'attente d'une large majorité de la population locale pour la création d'une Maison de quartier au cœur du Petit-Saconnex, cette habitation de la ferme - affectée à du logement - va vraisemblablement être reprise par des acteurs privés qui vont s'y établir sans lien avec les préoccupations du monde associatif local. Aux yeux de l'AHPTSG, ce choix est particulièrement regrettable. Les six-cents mètres carrés de logement (disponibles avec l'aménagement des combles) auraient permis de répondre à des attentes multiples des acteurs locaux. Ce choix politique a abouti à la rupture du contrat de bail avec l'ancien occupant des lieux, M. Pierre-André Marti qui, outre le fait qu'il était l'héritier de quatre générations de « Marti » qui ont occupé cet espace est aussi le garant d'une activité sociale et associative au Petit-Saconnex. C'est en effet grâce à son engagement associatif que l'AHPTSG et d'autres associations se sont développées et se sont implantées au Petit-Saconnex. Cette décision inepte ne se fonde évidemment sur aucune vision si ce n'est celle de privilégier des intérêts privés.

En l'état, l'AHPTSG ne peut que déplorer cette rupture de bail qui aboutit au départ de M. Pierre-André Marti de « sa » ferme. Au-delà du déménagement qu'il entraîne pour le locataire concerné, il vise vraisemblablement à anéantir l'engagement social d'un homme qui, comme le relevait récemment encore la Tribune de Genève, est l'âme du Petit-Saconnex. Alors que la convivialité et l'intégration deviennent le ciment nécessaire d'une communauté locale, le choix opéré sous l'impulsion du Conseiller d'Etat Serge Dal Busco va vraisemblablement aboutir à affaiblir cet esprit de partage essentiel au bon fonctionnement de notre démocratie locale.

La vente du Café du Commerce

Depuis deux ans, l'AHPTSG s'inquiète de l'avenir du café du Commerce que son propriétaire actuel cherche à vendre. Le Café du Commerce est devenu en effet, au cours de ces deux dernières décennies, le café où les Petits-Saconnésien(e)s, les « vrai de vrai », aimaient à se retrouver autour d'une bière, d'un café ou d'un verre de blanc, et le cas échéant, pour autant que le patron Daniel Schmidli, soit disposé à la concocter, d'une fondue de derrière les fagots. Les autorités ont été approchées afin d'assurer que le caractère villageois soit préservé mais faute de moyens et d'une marge de manœuvre limitée, ces tentatives n'ont pas abouti. La rumeur sur une vente de l'établissement s'est faite, ces derniers jours, toujours plus insistante. L'AHPTSG espère vivement que ce changement de propriétaire ne va pas affecter l'un des derniers lieux qui caractérisait l'esprit du Petit-Saconnex.



La transformation de la station d'essence de l'avenue de Budé

Sur un autre front, une fois encore, le Petit-Saconnex est bousculé par l'évolution de nos comportements. Cette fois-ci, c'est la fin du moteur à explosion qui va vraisemblablement sonner le glas de la station d'essence à l'angle du chemin du Petit-Saconnex et de l'avenue de Budé. Nous l'avions déjà évoqué, des architectes planchent sur une transformation de ce bâtiment qui actuellement ne s'ouvre que sur l'avenue de Budé mais qui pourrait à l'avenir également offrir une terrasse ou un accès sur le Parc de Budé que fréquentent aujourd'hui de nombreux amis des chiens. A ce jour, les architectes n'en sont qu'à des esquisses mais compte tenu de cette ouverture sur le Parc de Budé, l'AHPTSG va être particulièrement attentive aux projets qui seront proposés.

Des parasols, des éléments de festivités, un kiosque permanent sur la place du Petit-Saconnex

Les trente jours du « Petit-Saconnex en fête » ont mis en évidence les attentes des Habitants du Petit-Saconnex quant à l'avenir de la place du Petit-Saconnex. Si une écrasante majorité des avis exprimés favorise une piétonnisation de la place (voir plus haut), les revendications des habitants vont au-delà de ce qui a été proposé, notamment en aménagements secondaires confirmant ainsi les propositions qui avaient été faites par l'AHPTSG lors des discussions avec l'Office municipal en charge de la rénovation de la place. Les aménagements suivants sont attendus :

- des espaces abrités sous de larges parasols ancrés au sol que l'on pourrait déployer sur la place à la fois pour se protéger du soleil et des intempéries,
- des points d'ancrage pour des guirlandes et des éléments festifs, des porte-drapeaux sur les colonnes d'éclairage, des espaces de jeux au sols (jeux d'échec, de dames, etc.),
- un coffre de rangement fixé au sol,
- une scène permanente au centre de la place combinée à un kiosque couvert pour assurer des animations ponctuelles,
- l'agencement immédiat d'une dizaine de grands pots de fleurs sur la place (en supprimant une parties de places de stationnement).

De manière unanime, les Petits-Saconnésien(e)s se sont réjouis des magnifiques pots de fleurs déposées par le SEVE durant les trente jours du « Petit-Saconnex en fête » et nous ont interpellés pour que ces pots soient maintenus en attendant de revoir toute la question de la végétalisation de la place lorsque le stationnement et la circulation seront supprimés. En attendant que la place soit (rapidement) piétonnisée, nous appelons le Conseiller administratif en charge de ce dossier, M. Alfonso Gomez, d'accorder une oreille attentive aux demandes pressantes des Petit-Saconnésien(e)s.



Début du cycle des Mythes grecs

Différé en raison de la pandémie, le cycle des « Entretiens du Petit-Saconnex » consacré aux Mythes grecques se tiendra de l'automne 2021 au printemps 2021. Ce cycle de 9 conférences plongera dans l'histoire grecque et nous interrogera sur la permanence des préoccupations qui agitaient la Grèce cinq siècles avant le début de notre ère. Avec une question risquée : peut-on puiser dans le mythe grec pour envisager le monde d'après ? Le mythe est en effet une construction imaginaire qui porte en lui une fonction explicative, scientifique, théologique et philosophique et donc également politique de phénomènes sociaux aux dimensions cosmiques.

La première conférence de ce cycle se tiendra le mercredi 13 octobre « le mythe comme appropriation du monde » et sera suivi cette année de deux autres conférences qui se tiendront les mercredi 24 novembre « le mythe grec : origines lointaines et développements récents » et le 8 décembre « L'origine du mal selon le mythe ».

Le cycle, présenté par le professeur Matteo Campagnolo, impliquera d'autres intervenants. Il se poursuivra en 2022 avec six autres conférences. Tous les entretiens seront accompagnés par des interventions musicales de première qualité.

Toutes les conférences auront lieu à la Villa Dutoit et sont organisées en partenariat avec l'Association « Villa Dutoit »

Des informations plus complètes sont disponibles avec tout le programme sur notre site web.

Nous vous engageons vivement à retenir toutes les dates de ces conférences.

Le tram de la route de Ferney, beaucoup de retard mais une lueur d'espoir... à l'horizon 2024

Le tram qui doit prolonger l'actuelle ligne 15 et permettre de relier le centre-ville jusqu'au Grand-Saconnex, puis jusqu'à Ferney-Voltaire a pris de nombreuses années de retard. Initialement, les travaux devaient débuter en 2018 pour entrer en fonction trois ans plus tard. Mais il fut ensuite lié à la réalisation du tunnel des Nations qui a lui-même pris beaucoup de retard. Sauf nouvelle mésaventure, les travaux devraient débuter dans le courant 2022 et s'achever trois ans plus tard. C'est le message transmis récemment par les autorités lors de la présentation de cette nouvelle ligne à l'occasion de l'inauguration d'une exposition qui présente cette expansion avec des panneaux explicatifs que l'on peut visiter à la place des Nations. Pour la petite histoire, le premier arrêt au-dessus de la place des Nations porte encore le nom de « Cité de la Musique »...

Parmi les aspects positifs de cette nouvelle extension pour le Petit-Saconnex, on doit notamment souligner une requalification de la route de Ferney qui sera interdite au trafic entre le chemin des Morillons et le chemin du Petit-Saconnex. L'AHPTSG a proposé dans ce contexte que le parcours le long de cette nouvelle voie, débarrassée de ces flux de véhicules, soit agrémentée, de la place Carantec jusqu'à la place des Nations, par des installations, des comptoirs et des kiosques présentant l'histoire du multilatéralisme et de la Genève internationale en mettant en évidence le rôle des institutions qui la composent.



Relancer d'urgence l'extension du Léman Express sur la rive droite pour réduire les nuisances du trafic et contribuer à lutter contre le réchauffement climatique

Pour les communes et quartiers de la périphérie proches des axes d'entrée sur le territoire genevois, c'est le cas du Grand-Saconnex et du Petit-Saconnex, la réduction des nuisances dues au trafic automobile ne sera que marginalement réduite par l'extension de la ligne du tram 15, une vraie réduction du trafic et des nuisances n'interviendra qu'avec l'extension du Léman Express sur la rive droite pour drainer l'ensemble des frontaliers et des touristes qui proviennent notamment de la France voisine et de la sortie de l'autoroute au Grand-Saconnex. C'est aussi la seule solution qui s'impose pour réduire les conséquences du trafic sur le réchauffement climatique. La route et le nouveau tunnel des Nations dont le coût, à la charge du canton, avoisine les 200 millions de francs devraient au contraire encore aggraver ces nuisances.

Une révision des PLQ ... une initiative louable M. Antonio Hodgers pour autant qu'elle soit suivie d'effets

« Branle-bas de combat pour l'aménagement des quartiers » titrait récemment le GHI (édition du 29 juin 2021). C'est, pour une fois, une bonne idée du Conseiller d'Etat chargé du Territoire, Antonio Hodgers qui appelle les promoteurs à répondre aux exigences d'une meilleure qualité de vie et à l'importance de faire une place plus généreuse à la nature et à l'environnement dans les quartiers. Partant du constat que les PLQ ont souvent été conceptualisés une, voire deux décennies plutôt, il apparaît pleinement justifié de les revoir à la lumière des enjeux climatiques et environnementaux pour assurer la réalisation d'espaces végétalisés et ombragés dans les différents quartiers notamment ceux qui sont soumis à une forte densification. Les récentes inondations en Europe et les pics de chaleurs dans les pays du Nord (Canada, Sibérie, Scandinavie) sont autant de raisons impératives de corriger des plans qui ne sont simplement plus tolérables aujourd'hui dans la mesure où ils constituent des atteintes à la santé, voire à la vie de nos concitoyens. Une exigence d'autant plus incontournable que ces nouvelles constructions sont appelées à durer au moins trois ou quatre générations. Ainsi, M. Antonio Hodgers a lancé une révision de 120 PLQ non achevés. Selon un premier bilan, 22 % sont dans les normes, 17 % devraient être entièrement repensés et 61 % peuvent évoluer.

Si nous saluons volontiers cette initiative, celle-ci n'apparaît guère conciliable avec la démarche de densification proposée à la Maison de retraite du Petit-Saconnex (voir plus haut) où au contraire, tout a été entrepris pour péjorer les conditions de vie des résidents de la Maison de retraite du Petit-Saconnex, qui plus est, sans les consulter.

Dans ce même ordre d'idée, l'AHPTSG souhaite savoir si l'espace végétalisé demandé dans le cadre d'une pétition signée par près de mille habitants dans le quartier Sous-Bois (PLQ 29482) et soutenue par l'AHPTSG - qui entre parfaitement dans les critères retenus par Antonio Hodgers - sera revu pour répondre aux attentes légitimes des habitants. Rappelons que ce PLQ n'offre actuellement aucun espace vert et de sociabilité aux habitants et que les enfants sont contraints de jouer de jouer au milieu de la rue avec de réels risques



d'accidents. L'AHPTSG attend avec d'autant plus d'intérêt une réponse du Chef du Dpt. du Territoire que ce dernier s'était engagé formellement à revoir ce PLQ et à privilégier une zone de verdure et de sociabilité en son cœur à la suite d'un préavis positif de la Ville de Genève. Ce PLQ constituera un cas d'école des vraies intentions de M. Antonio Hodgers, ceci d'autant plus que les concepteurs du PLQ sont acquis au changement et que les modifications demandées par les habitants visent à maintenir un espace végétalisé qui comprend une quinzaine de vieux arbres.

La pétition sur le rayonnement du bruit

La pétition pour une protection des échos aériens a obtenu un magnifique succès avec 1614 signatures. Elle demande aux députés d'adopter une proposition de loi visant à protéger les habitants de la réverbération du bruit aérien par des Règles de construction dans la zone proche de l'aéroport. La loi actuelle ne protège en effet pas les riverains de l'aéroport de l'augmentation du bruit due à la réverbération des bâtiments. Selon les dispositions actuelles, « le calcul déjà complexe pour le bruit aérien deviendrait trop compliqué pour être encore faisable »....

Dans ces conditions, les habitants proches de l'aéroport ne peuvent pas se défendre contre les augmentations de bruit liées aux réverbérations du bruit aérien contre les bâtiments. Pourtant ces nuisances ont été constatées tant aux Pays-Bas (Schipol), qu'à Genève (Avenchets). Selon les calculs effectués, la réverbération du bruit contre les bâtiments peut entraîner des nuisances 40 fois plus élevées.

L'AHPTSG - qui avait apporté son soutien à cette pétition - souhaite que nos députés se penchent sur ce dossier et prennent les mesures qui s'imposent pour que la législation actuelle soit modifiée en prenant en compte les suggestions des pétitionnaires.

Invitation des communautés étrangères à participer à la vie du Petit-Saconnex

Le Petit-Saconnex qui revendique le titre de « village global » connaît un très fort taux d'étrangers qui pour la plupart souhaite s'intégrer dans le tissu urbain local. Parfois, lorsqu'ils ont des enfants, cette intégration intervient grâce à la fréquentation par leurs enfants d'une école publique. Mais souvent, ce choix est difficile à opérer, notamment si le séjour à Genève est de courte durée. Dès lors, il revient aux milieux associatifs de prendre le relais pour pallier cette difficulté et tendre la main aux étrangers en leur proposant des activités sociales et culturelles qui répondent à ce souhait d'intégration. C'est une implication du principe de solidarité souvent évoqué mais plus rarement mis en œuvre. En organisant trente jours de festivités dans le cadre du « Petit-Saconnex en fête » et de la Ville est à vous, du 19 juin au 18 juillet avec des spectacles et des animations variées et des concerts ouverts à tous, l'AHPTSG s'est efforcée de s'ouvrir aux « internationaux » qui vivent sur notre territoire. C'est avec une grande satisfaction que nous avons accueilli lors de nos animations et spectacles de nombreux internationaux et que des contacts furent établis (avec d'ailleurs de nombreuses adhésions à notre Association). L'AHPTSG, avec nous



l'espérons, le soutien des pouvoirs publics et des instances privées et publiques de financement, souhaite développer et consolider cette ouverture vers le monde international. Elle va, dans les prochaines semaines, s'adresser aux différentes communautés étrangères afin d'examiner les voies et les moyens à mettre en œuvre pour approfondir ces échanges. Ce faisant, l'AHPTSG souhaite aussi que les commerçants, les institutions financières, les cafés, les hôtels, les médias s'associent à ces efforts et s'engagent à soutenir cette initiative.

Dans ce contexte, l'AHPTSG souhaite une fois encore souligner les contacts exemplaires noués avec la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-rouge (FICR) qui fut, cette année le premier partenaire « international » du « Petit-Saconnex en fête » et qui a mis à disposition de l'AHPTSG son « chalet » pour servir de base à nos activités.

Dans le but notamment de s'ouvrir à ce segment important de la population du Petit-Saconnex, l'AHPTSG, avec le soutien des Editions « Encre fraîche » va publier un ouvrage sur l'histoire du Petit-Saconnex avec une version en langue anglaise. Cet ouvrage devrait être disponible au printemps prochain.

Nomination d'un nouveau directeur à la Maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS)

A la suite du départ à la retraite de M. Philippe Cassegrain, la Commission administrative de la MRPS a nommé un nouveau directeur général en la personne de M. Yves Bassières. Ce dernier est entré en fonction le premier juillet. L'AHPTSG espère poursuivre ses relations avec la MRPS, notamment en consolidant ses liens avec les résidents autour d'activités partagées telles que les Rencontres intergénérationnelles, les balades à la découverte de l'autre et les actions relevant de la Décennie de l'OMS sur le vieillissement en bonne santé. L'AHPTSG escompte tout particulièrement que les relations avec la MRPS se développeront en pleine transparence dans un esprit de coopération mutuellement fructueux. Elles souhaitent plein succès dans ses nouvelles missions au nouveau directeur général.

Le retour de la Scène Vagabonde au Parc Trembley (du 3 août au 25 septembre 2021)

L'AHPTSG se réjouit et salue avec enthousiasme le retour de la « Scène Vagabonde » dans le Parc Trembley pour sa seconde édition qui vient de débiter (3 août) et se prolongera jusqu'au 25 septembre prochain. Rappelons que l'édition 2020 avait été abandonnée en raison des contraintes sanitaires et que la première édition s'était tenue sous le sigle de la « Tour Vagabonde » en 2019. Quant à la présente édition, elle est restée incertaine jusqu'à ces dernières semaines d'où le manque d'information à son sujet. La Scène Vagabonde s'attache à sensibiliser les jeunes, les adultes, les familles ainsi que le grand public au répertoire des grandes œuvres théâtrales avec la proposition de transmettre et de provoquer l'émerveillement dans un monde qui remet en cause les grandes idéologies et nous interroge sur notre identité. Cette année, le programme s'articulera autour de quatre spectacles :

- du 3 au 15 août 2021 : Manuela de Claude -Inga Barbey, mise en scène par l'auteur



- du 19 août au 5 septembre : Trahisons d'Harold Pinter, avec une mise en scène de Valentin Rossier
- du 9 au 25 septembre : Huis-clos de Jean-Paul Sartre avec une mise en scène de José Lillo
- du 10 au 24 septembre : Paroles et Cailloux d'après Antigone avec une mise en scène de Letizia Quintavalla (en liaison avec le Dpt. de l'Instruction publique, un spectacle destiné aux enfants de 8 à 10 ans).

Pour les billets, prière de se référer au site internet www.scenevaganonde.ch et/ou au Service culturel Migros Genève.

L'AHPTSG souhaite évidemment que les Petits-Saconnésien(e)s participent en nombre à cet événement culturel au Parc Trembley.

Au revoir Johan Wacquez

La place du Petit-Saconnex, à peine la fête achevée, a retrouvé son flux de voitures et le stationnement de véhicules qui coupent littéralement la place en deux. Outre tous les habitant(e)s qui ont un moment espéré que la végétalisation de la place, grâce aux pots de fleurs du Service des Espaces Verts (SEVE), allait perdurer ont vite déchanté. Le monde d'avant a repris brutalement ses droits et imposé ses prescriptions (même si celles-ci sont aujourd'hui insensées

surtout lorsque l'on sait les conséquences dramatiques du changement climatique sur nos vies alors que le climat ne s'est réchauffé que d'un degré sur les trois degrés attendus d'ici les prochaines décennies).

Restent les promesses de notre maire faites lors de l'inauguration de la place, une inauguration « opportunément » troublée par le bruit et le chaos du trafic. Nous ne manquerons pas, évidemment, de lui rappeler cet engagement qui s'inscrit dans un effort d'ensemble sur toute la Ville de Genève pour que nos places publiques redeviennent des espaces fleuris et végétalisés propices aux échanges et à la sociabilisation.

Le premier à s'en plaindre fut évidemment notre ami Johan Wacquez qui avait élu domicile dans la cabine téléphonique. C'en est trop pour lui. Il nous a quittés, à regret, car de nombreux habitant(e)s du Petit-Saconnex lui avaient témoigné leur amitié (en lui adressant des cartes postales depuis leur lieux de vacances) et leur compassion. Son retour dans son pays lui fut facilité par un groupe d'habitantes du Petit-Saconnex qui ont généreusement décidé d'acquitter son billet de retour pour rejoindre sa capitale Tchan-Zaca. Un grand merci pour cet altruisme qui dans notre monde individualiste devient rare. L'AHPTSG souhaite s'associer à toutes ces démonstrations de bienveillance. Nous aussi

souhaitons bonne route à Johan Wacquez en espérant le retrouver si nos routes nous offrent, un jour, la chance de le croiser.





Rappel des cotisation 2021

Le Comité de l'AHPTSG aimerait une fois encore remercier tous les membres de notre association et les sympathisant(e)s qui ont acquitté leur cotisation 2021 et qui, parfois même, transmettent des dons. L'AHPTSG fonctionne grâce au bénévolat de ses nombreux membres et grâce à l'engagement et le travail des membres de son Comité. Mais le nerf de la guerre, à côté des subventions ponctuelles qu'elle s'efforce de réunir, reste évidemment les modestes cotisations récoltées auprès de ses membres et sympathisants.

L'AHPTSG est infiniment reconnaissante à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait d'acquitter leurs cotisations pour l'année 2021 et, à cette fin, de remplir le formulaire disponible (voir : <https://ahptsg.ch/wp-content/uploads/2020/12/adhesion-cotisation-2021.pdf>)

Annexe :

Lettre ouverte de l'AHPTSG au Conseil d'Etat relative à l'opération immobilière « Côté-Parc »



AHPTSG
association des habitants
Petit-Saconnex/Genève
1200 Genève

Site: www.ahptsg.ch
Facebook: www.facebook.com/ahptsg
Email: info@ahptsg.ch
Tél: 079 339 39 77



ETAT DE GENEVE
M. le Président du Conseil d'Etat
Chancellerie d'Etat
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
CH - 1204 Genève

Petit-Saconnex, le 6 juillet 2021

Concerne : lettre ouverte au Conseil d'Etat relative au projet immobilier « Côté Parc » sur le terrain de la maison de retraite du Petit-Saconnex (MRPS)

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,

Par la présente, nous tenons à dénoncer le silence entretenu par les promoteurs et les pouvoirs publics pour réaliser l'opération immobilière « Côté Parc » au Petit-Saconnex. Nous déplorons également les méthodes mises en œuvre à l'insu de tous les voisins directs, des habitants du Petit-Saconnex, des milieux associatifs qui se préoccupent de la qualité de vie au Petit-Saconnex, des milieux économiques, sans compter évidemment des résidents eux-mêmes et leur famille.

Ce n'est que le 26 mai que les familles de résidents ont reçu une lettre de la présidente de la Commission administrative et du directeur de la MRPS présentant le projet initié dans le plus grand secret en 2016 et le 3 juin les premiers arbres étaient abattus !

L'abattage de nombreux grands arbres, la destruction du petit parc, côté Jura, vont priver les résidents d'une vue apaisante et d'une promenade, au profit d'une opération immobilière qui n'a strictement aucun lien avec la MRPS mis à part un prélèvement sur les bénéfices de cette opération pour l'entretien des bâtiments. Evoquer dans ce contexte la mixité générationnelle et l'intérêt d'une « place de village » pour « vendre cette opération » relève de l'imposture.

Lors des premières séances d'information, M. Philippe Cassegrain, l'ancien directeur de la MRPS, sans aucune sollicitude pour les nuisances que ce chantier va occasionner pour les résidents, a justifié l'annonce tardive du projet par une « clause de confidentialité » avec les investisseurs, clause qu'il a ensuite contestée dans la presse. Il nous a confirmé, le 18 juin 2021, l'existence de cette clause (qu'il aurait dû signer).

Nous aimerions savoir si les autorités compétentes ont été informées de cette clause et si elles l'ont endossée car nous estimons qu'il s'agit d'un abus de droit. Cette loi du silence, véritable omerta imposée par les promoteurs du projet a faussé les règles démocratiques qui doivent prévaloir dans le développement d'un tel projet.



Vous ne pouviez pas non plus ignorer que la seule publication le 7 avril 2021 de la délivrance de l'autorisation de construire dans la FAO, désormais numérique, limitait l'accès à l'information, en particulier auprès d'une population du quatrième âge. En tirant avantage de cette quasi-impossibilité d'accéder à cette information, la MRPS et les promoteurs ont permis un passage en force de cette opération immobilière. Ces méthodes contraires à l'esprit et à la lettre de notre Constitution sont particulièrement choquantes, notamment sur le plan moral. Elles constituent également un abus de pouvoir. Elles discréditent toutes celles et tous ceux qui l'ont avalisées.

Pour les résidents de la MRPS, la durée des travaux correspond, pour un bon nombre d'entre eux, à leur espérance de vie, période qui devrait être la plus sereine possible, surtout après une année de pandémie. Leur occulter la vérité sur les travaux qui vont être entrepris relève d'une tromperie qui doit être sanctionnée.

Par ailleurs, nous souhaiterions savoir si la fondation et la structure du bâtiment des « Azalées » datant des années 70 est compatible avec le rehaussement de quatre ou cinq étages et s'il ne représente pas un danger pour les actuels résidents de ce bâtiment.

Nous aimerions aussi savoir si la construction, à des conditions particulièrement avantageuses, d'un apart'hôtel sur un terrain public ne constitue pas une distorsion de concurrence à l'égard d'autres établissements hôteliers à proximité.

Enfin, nous nous demandons si cette opération immobilière qui ne comprend que des appartements luxueux (loyers libres) est compatible avec les exigences de mixité sociale que les autorités entendent imposer dans toutes les opérations de densification.

En attendant de disposer de toutes ces informations, nous vous serions reconnaissants d'envisager un moratoire sur la construction de tous ces bâtiments.

Cette pause dans la construction permettra d'engager un dialogue fructueux avec l'ensemble des acteurs concernés (y compris les résidents et leur famille) par cette opération immobilière de grande envergure au Petit-Saconnex.

Veuillez accepter, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Catherine Demolis
Vice-présidente

Alain Clerc
Président

Copie :
Mme Frédérique Perler, Maire de Genève
M. Sylvain Thévoz, député,
M Denis Ruysschaert, Conseiller municipal